



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2014

URPS INFIRMIERS de CORSE

Villa Cervetti – Avenue du 9 septembre - 20140 GHISONACCIA

Tél : 04.95.32.48.98 - Permanence du lundi au vendredi 10h-16h (fermé le mercredi)

INTRODUCTION :

Après un début d'existence légale fin 2011, c'est en 2012 et 2013 que l'URPS a posé ses bases.

Avec d'abord en 2012 la mise en place d'une **identité virtuelle**

⇒ avec la création du **logo** et du **site internet**



Logo



Site internet : www.urps-infirmiers-corse.org

⇒ **et des sessions de formation (4) pour les élus**, autour d'une conseillère en santé publique, pour travailler sur la représentation, la communication et le développement de projets

En 2013, l'URPS se donne les moyens d'une **visibilité physique** avec la location d'un local et la mise en place d'une permanence à Ghisonaccia.

En octobre 2013 ce sera même les embauches, à temps partiel, d'une assistante de direction (17h30/sem, puis ce sera 28h/sem en 2015) et d'un agent d'entretien (2h/sem).

2014 est une année intense tant dans le **développement des projets phares** que dans l'**émotion**.

En effet, la conseillère en santé publique qui épaulait les élus depuis plusieurs mois, décède.

Néanmoins, grâce aux conseils qu'elle avait prodigués, grâce à l'engagement de chacun des élus et au travail de l'assistante de direction, les deux projets voient le jour et sont une réussite :

- l'un : l'affiche Métier : pour valoriser notre exercice d'infirmier libéral,
- l'autre : 2 conférences du Pr Didier Sicard sur la thématique de la fin de vie, dans le cadre nos missions de formation.

Concomitamment à ces actions, les élus participent, comme les années précédentes, à de nombreuses commissions, comités techniques, travaux internes et hors URPS. L'URPS prend également part à des thématiques d'INTERPRO, mais se heurte à certaines difficultés dans ce domaine. La Fédération inter URPS ne verra d'ailleurs pas le jour.

La fin de l'aménagement du local à Ghisonaccia est effectuée. Les élus votent même l'investissement dans du matériel de VISIOCONFERENCE afin de pouvoir tenir des réunions de travail à distance entre plusieurs sites et plusieurs interlocuteurs. C'est un gain de temps et cela impactera à la baisse les frais liés aux déplacements. Enfin, c'est aussi l'occasion de démontrer que l'URPS infirmiers est à la pointe de la technologie. Cette salle équipée est régulièrement prêtée aux autres URPS (en établissant une convention).

A noter que du **côté règlementaire** :

- Il y a eu 4 Assemblées Générales :
 - 31/01/2014 : AGO
 - 24/06/2014 : AGO
 - 26/09/2014 : AGO
 - 09/12/2014 : AGE
- La **Commission de contrôle des comptes** s'est effectivement réunie en marge de l'AG du 24/06/2014.

- Le **Règlement Intérieur** a subi des modifications, votées et consignées dans l'avenant n°2 (transmis à l'ARS). Le montant des indemnités des élus, et plus particulièrement des membres du Bureau, a été revu à la baisse. En effet les indemnités pour perte de ressources lors de vacation à l'URPS devaient être revues car l'embauche de l'assistante de direction a changé la donne.
- Le **budget prévisionnel 2014** voté en AG du 31/01/2014 comportait les charges ci-dessous résumé :

Masse salariale :	20 081 €
Charges fixes :	10 318 €
Indemnités élus :	30 000 €
Divers conseils et prest. externes :	15 926 €
Autres charges :	3 800 €
Investissement :	7 000 €
Actions spécifiques :	12 320 €
Budget prévisionnel total =	99 445 €

Le budget effectivement réalisé est consultable dans le document comptable joint. Le compte de résultat montre un total de dépenses égal à 83 127 €.

I / ACTIONS PHARES autour de la « FORMATION » et de la « COMMUNICATION » :

1/ Thématique « formation »

1/1 La mise en place des conférences-formation sur la fin de vie (Ajaccio et Bastia par le Pr Sicard)



100 infirmiers présents

- La thématique : « la fin de vie »
- Le conférencier : Prf Didier Sicard (rapporteur auprès du Président de la République du « Rapport Sicard-2013 »)
- En amont, plusieurs réunions de concertation entre élus (et avec la conseillère en santé publique). Nombreuses heures de travail en interne.
- En aval, réalisation d'un questionnaire de satisfaction post-conférence ⇒ très positif
- La suite envisagée : travail avec l'Equipe Mobile de Soins Palliatifs 2B et avec In Casa 2A.

Coût de l'opération : **5 942 €**
Autofinancé à 100%

100 infirmiers présents

- La thématique : « la fin de vie »
- Le conférencier : Prf Didier Sicard (rapporteur auprès du Président de la République du « Rapport Sicard-2013 »)
- En amont, plusieurs réunions de concertation entre élus (et avec la conseillère en santé publique). Nombreuses heures de travail en interne.
- En aval, réalisation d'un questionnaire de satisfaction post-conférence ⇒ très positif
- La suite envisagée : travail avec l'Equipe Mobile de Soins Palliatifs 2B et avec In Casa 2A.

Coût de l'opération : **5 942 €**
Autofinancé à 100%

1/2 Le choix d'une chargée de mission « formation »

Pour le volet « formation » de l'URPS, une chargée de mission a été choisie en février 2014 (avec 1 Lettre de Mission) : Sandra Vinciguerra est infirmière libérale en Haute Corse (Folelli).

Au 2^{ème} trimestre 2014 un questionnaire électronique a été élaboré en interne et diffusé aux IDELS afin de recueillir leur parole et mieux connaître leurs attentes en la matière. A l'issue de cela, la Lettre d'Information n°4 (août 2014) a été entièrement consacrée au sujet.

La chargée de mission essaie de mettre en adéquation, autant que faire se peut, offres et attentes. Elle rencontre les organismes, l'Université etc.

Elle recense, impulse et bâtit des projets de formation continue pour les IDELS de Corse, en portant une attention particulière à disséminer les lieux de formation, afin que ce ne soit pas exclusivement les bassins bastais et ajaccien qui soient choisis.

2/ Thématique « communication »

2/1 La création et diffusion de « l'affiche Métier », pour valoriser l'exercice des infirmiers libéraux



-Nombreuses séances de brainstorming entre tous les élus autour d'une conseillère en santé publique pour élaborer le « fond ».

-Plusieurs allers-retours avec le concepteur graphique pour choisir « la forme » et les visuels.

-Puis une fois terminée, impression en 1500 exemplaires et diffusion d'environ 1200 affiches en Corse :

- Par **courriel** à la Mailing List des IDELS (et envoi postal sur demande)
- Par **courrier** :
 - à toutes les mairies (373)
 - aux cabinets médecins libéraux (300)
 - aux autres URPS
 - aux struct. hosp, mutuelles etc.
- Par **transporteur** dédié :
 - aux pharmacies (140)

Coût de l'opération : **4 531 €**
Autofinancé à 100%

Visibilité associée :

- 1 Article dans La Corse Votre Hebdo (semaine 11-17/04/14) :



- 1 lien sur le page Facebook du Magazine l'infirmière libérale

2/2 L'évolution de La Lettre d'information

Les informations relayées aux IDELS avaient débutées en 2013 sous la forme d'un **mail dense régulier** (1 f/ 2 mois). Ce canal de communication a pris, à l'été 2014, la forme d'une **Lettre d'Information électronique plus structurée** avec ses rubriques récurrentes :

- le mot de la présidente,
- 1 thématique principale,
- l'actualité de la profession,
- les informations concernant les formations et conférences,
- les brèves, le point épidémiologique
- et même une rubrique « remplacements » (qui n'est finalement pas alimentée, donc en stand-by)

Entièrement réalisée en interne (fond et forme). **Coût = zéro**

Le temps consacré est variable, mais assez important (moyenne 1 semaine).

Récapitulatif des numéros parus en 2014 :

Mois de diffusion	Sommaire et thématique principale (en gras)	Page format A4
Aout 2014	Formation continue Résultats de l'enquête Votre inscription Rappel de l'obligation annuelle 3 prises en charges financières	8 pages
Septembre 2014	Octobre rose : dépistage du cancer du sein En Bref Alzheimer Les congrès et formations Point épidémiologique Bons plans (remplacements)	7 pages
Octobre 2014	La vaccination Les congrès et formations En Bref La mise aux normes des locaux Point épidémiologique Bons plans (remplacements)	8 pages
Décembre 2014	Convention IDEL / Labo L'actu : un œil sur le Salon infirmier Les congrès et formations En bref Point épidémiologique Bons Plans (remplacements)	8 pages

2/3 Une transmission d'informations dynamique

⇒ Aux élus l'URPS / aux actions menées :

L'information est systematique, sous forme de mail, ou de SMS.

Les élus reçoivent plusieurs mails par semaine, soit pour leur proposer d'assister à une réunion, soit pour recueillir leur avis, soit pour les informer d'une démarche ou de l'avancée d'un dossier.

⇒ Aux Infirmiers libéraux (IDELS) de la région au sujet des actions de l'URPS ou pour relayer des messages :

L'information s'est faite par plusieurs biais au cours de l'année 2014 :

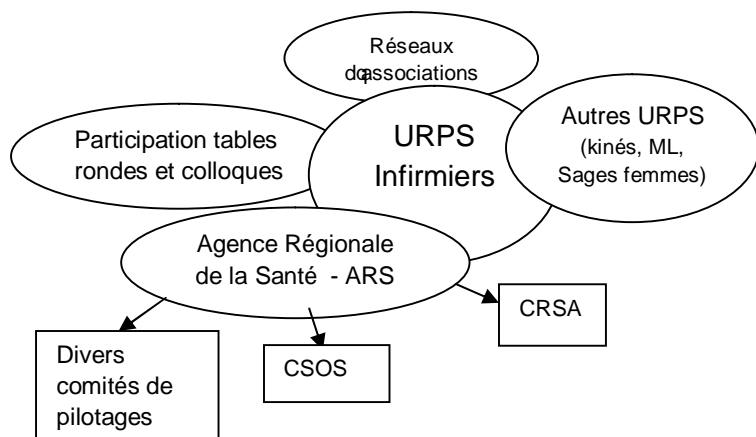
- Par **voie de presse** : en 1 an
 - 3 articles dans presse locale (Corse Matin, La Corse Votre Hebdo) sur les conférences « Sicard », la réalisation de « l'affiche métier »,
 - et 1 article dans presse spécialisée (L'infirmière Magazine) sur l'affiche-métier
- Par **courriel** plusieurs fois par mois :
 - avec la récurrence de la Lettre d'Information,
 - mais aussi des informations émanant de l'ARS (alertes, recherches de relais en microrégions pour les CLS par ex), de la CPAM, des autres URPS et d'associations
 - l'envoi de questionnaires URPS : formation continue, satisfaction post-conférence Sicard.
Force est de constater que les retours aux questionnaires sont peu nombreux (ques dizaines).
- Par notre **site internet** : mis à jour une fois par mois (et qui devrait être remanié au 2e semestre 2015)

Mais il faut souligner la grande difficulté de toucher l'ENSEMBLE des infirmiers libéraux.

Car nous n'avons pas de listings transmis par les autorités compétentes. En effet, malgré nos demandes à l'ACOSS, à la CPAM ou l'ARS, personne n'accède à notre requête. Travailler avec des listings incomplets ou obsolètes ne nous facilitent pas la tâche. Fin 2013, nous avons moins de 300 adresses mails (sur quelques 900 IDELS). Fin 2014, nous avons réussi à augmenter notre fichier de 400 mails supplémentaires. Mais les mises à jour devraient être régulières pour conserver un listing « vivant ». C'est impossible...

Nous savons que les autres URPS se heurtent à la même problématique. Pourquoi la Loi qui a créé les URPS n'oblige pas les services de l'Etat à nous donner pleinement les moyens de nous adresser facilement à ceux par qui nous avons été élus et pour qui nous œuvrons ?!

II / IMPLICATION DANS LES COMMISSIONS, ORGANES DÉCISIONNELS ET RÉSEAUX :



Nous distinguons plusieurs sphères d'investissement des élus, à savoir :

1/ **les commissions :**

- CRSA (assemblée plénière et commission permanente)
- Commission Tabac
- COPIL Vaccination
- CTR Education Thérapeutique du Patient
- COPIL Semaine Européenne de la Vaccination
- Table Tactique MAIA
- Comité de sélection des MSP
- CSOS
- COPIL personnes âgées (pas démarré)
- CLS (engagement d'IDELS volontaires sur des micro régions spécifiques : Bastia et Porto-Vecchio)
- Cellule de crise de lutte contre la bilharziose

2/ **les associations :**

Dont l'URPS est **membre** :

- Réseau Prévention grossesses IVG : choix d'une chargée de mission hors élus
- Observatoire Régional de Santé
- ARCODECA (assoc. régionale corse de dépistage des cancers)
- In Casa – soins palliatifs
- Réseau périnatalité PACA Monaco Corse

Celles avec lesquelles l'URPS entretient des **relations de proximité** :

- Réseau Rivage (gérontologie)
- Ligue contre le cancer
- Equipe Mobile de Soins Palliatifs 2B
- Réseau Corse Maladies Chroniques

3/ **les groupes de travail URPS :**

- Valorisation du métier : conception de l'affiche
- Formation : les conférences sur la fin de vie
choix d'une chargée de mission « formation » hors élus
participation à la journée scientifique de l'infirmière (P-V)
- Relations Ville/Hôpital
- Convention IDEL-Laboratoires
- Dépistage des cancers (utérus, colorectal, sein)

- INTERPRO
- Etude IDiLiC sur les conditions d'exercice et les pratiques des IDELS (pose des 1ers jalons déc 2014)

Point sur le travail en INTERPRO :

C'est fin 2013 qu'ont débuté les discussions d'une Fédération des URPS en Corse.

Nous avons proposé (déc 2013) les thèmes pluri-professionnels suivants :

- Relations Ville / Hôpital
- Gestion des AVK
- L'HAD
- La convention IDELS/Laboratoires
- La Formation des professionnels de santé

Deux réunions ont lieu entre janvier et avril 2014. Le choix des travaux s'est fait sur :

- Surveillance INR
- Frottis CV dans Fium'orbu
- Les sorties d'hospitalisation
- Les problèmes dentaires des femmes enceintes

Puis plus aucune réunion collective n'a été programmée.

Il y a eu l'amorce d'un travail entre URPS IDEL et URPS M-L sur le frottis CV. Mais coût d'arrêt car l'ordre des sages-femmes est opposé à une délégation de compétences aux IDELS et estime qu'il y a suffisamment de professionnels de santé pour subvenir aux besoins de dépistage.

La thématique des sorties d'hospitalisation est traitée par notre URPS seule, avec les axes suivants : rédaction des ordonnances, fiche de liaison, carte de coordination des Professionnels de Santé.

Le travail sur la Convention IDEL-Labo a été endossé par l'URPS IDEL quasiment seul et a abouti à la rédaction d'une convention-type. Le modèle n'a pas vraiment reçu l'appui de l'URPS Biologistes et les laboratoires corses n'ont jamais répondu à nos sollicitations de rencontres.

Il y a eu une amorce de recherches sur la thématique de l'accès aux résultats d'analyses médicales. L'URPS Biologistes et l'URPS M-L n'ont rien inventé de plus puisqu'une messagerie sécurisée existe déjà pour la consultation des résultats. L'URPS IDEL leur a signifié qu'hormis l'accès, s'ils envisageaient plus, à savoir « un transfert de compétences » et « une rémunération », alors oui, on s'engagerait plus avant...

Lors de l'AG du 26/09/2014 les élus témoignent de leur démotivation concernant le travail en INTERPRO car le constat est le suivant : tous les professionnels de santé veulent faire le l'INTERPRO mais dès que l'on s'approche du « pré-carré » d'une profession, c'est la levée de bouclier assurée ! L'URPS IDEL décide de mettre en stand-by l'INTERPRO (sauf exception).

A noter que par manque de temps et/ou d'élus volontaires, l'URPS a décliné les offres de participation à : Cellule de lutte anti-vectérielle, Comité Régional Autisme, Semaine de la sécurité des patients, COFIL Maison de Santé Haut Taravo.

III / AUTRES TRAVAUX :

Alerte sur le projet MADO : notre avis a pesé dans le dossier afin de préserver le patient et de ne pas laisser les entreprises commerciales penser, évaluer les besoins des patients, coordonner les actions et nous reléguer au simple rôle d'exécutant.

A l'initiative de la réflexion sur les DASRI : un changement législatif et une non-mobilisation des professionnels de santé ont stoppé ce dossier.

Modèle de convention Labos/IDEL : un travail a été mené par l'URPS IDEL – autour de l' élu Jean Spiga - avec un juriste et un consultant afin d'aboutir à la rédaction d'un modèle ; même si tous les partenaires n'ont pas souhaité se mettre autour de la table, aujourd'hui un modèle fiable et équitable est utilisable par les IDEL.

Suite de la Convention Rectorat-URPS-Ligue contre le Cancer : c'est l'élue Marie-Claude Milhau qui a permis la réalisation d'actions de sensibilisation. Puis elles ont été suspendues en 2014 à cause de difficultés à coordonner des actions avec les bénévoles de la Ligue et les professionnels de santé libéraux, tout en respectant les contraintes de l'Education Nationale.

ETIC (Evaluation de la Télémédecine sur les Territoires Isolés de Corse) : 1 IDEL – Karine Minisini – était référente sur ce projet ; actuellement le projet est en stand-by sur son secteur, à cause de l'arrêt de l'expérimentation par le médecin. Par ailleurs, beaucoup de problèmes de financement pour ce projet de télémédecine unique en France, dans le secteur libéral. Deux autres sites d'expérimentation toujours en cours.

Réseau contraception et prévention des IVG : 1 IDEL, nommée chargée de mission – Marie-Dominique Melchior Mouillevois - est investie en 2A sur ces problématiques mais la mise en place d'un cadre est difficile à trouver entre Association/infirmiers libéraux/CPAM pour l'instant.

La Journée scientifique de l'Infirmière Libérale : intervention de l'URPS – élue Nathalie Sanchez - au cours de cette journée –24/05/2014-organisée en Corse du Sud sur le thème de « la prise en charge de la personne âgée à domicile » par Mmes Giraschi, Fancellu et Durivault (IDELS à Porto-Vecchio).

IV / PROJETS & PERSPECTIVES :

4/1 Expérimentation des IDELS au Dépistage Organisé du Cancer du sein

Un travail avec l'ARCODECA (Assoc. Régionale Corse de Dépistage des Cancers) a débuté en 2014, avec des réflexions sur le cancer colorectal (laissé de côté pour cause de changement du test) puis sur le cancer du sein. C'est la mise en place des bases d'une action concertée qui verra, début 2015, sa concrétisation par la signature d'une convention. L'objet de la convention sera d'élargir l'accès au dépistage organisé du cancer du sein, en permettant aux IDELS d'aller à la rencontre de la population cible, notamment les femmes les plus vulnérables et les celles isolées en zone rurale.

Cette expérimentation aura lieu sur les secteurs des GEPI de Cervione, Moriani, Folleli et du Golo. 20 infirmiers libéraux volontaires seront formés.

Les objectifs du projet étant :

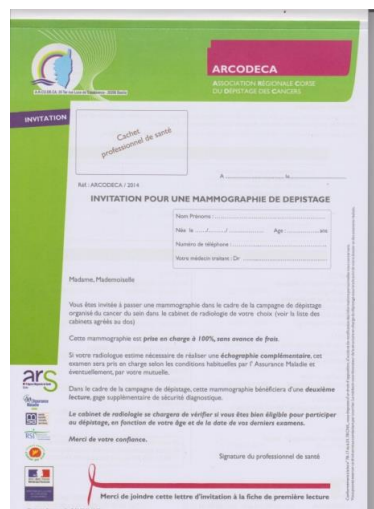
- de modifier le comportement des femmes de 50 à 75 ans, vis-à-vis du dépistage organisé
- d'augmenter le taux de mammographies réalisées
- et d'éviter une perte de chance à 7 femmes pour 1000 dépistées
- au terme de l'expérimentation, d'une durée de 3 ans, affirmer la place des infirmiers libéraux dans le dépistage organisé
- et étendre à l'ensemble de la région Corse cette action.

L'URPS Infirmiers répondra -pour la 1^{ère} fois- à un appel à projet (Inca) pour le financement de cette expérimentation :

Montant total du projet (pour 3 ans) : 29 392 €

Financement demandé : 18 280 €

Coordinatrice : élue URPS Nathalie Sanchez - Animatrice : IDEL Sandra Vinciguerra



⇒ Le carnet d'invitation au dépistage que les infirmiers libéraux utiliseront pour donner la possibilité au public-cible d'aller passer une mammographie

4/2 Relations Ville / Hôpital

Le groupe de travail animé par l'élue URPS Marie-Claude Milhau sur les relations Ville/Hôpital sur le secteur d'Ajaccio devrait voir son travail de fournis aboutir, en fonction du rythme des nombreuses rencontres avec les partenaires hospitaliers publics et privés. **Des fiches de liaisons Ville/Hôpital** sont en cours d'élaboration. Un rendu qui, à terme, sera transposable sur d'autres micros régions.

En complément, l'URPS Infirmiers projette la réalisation de **carte d'identification des professionnels de santé libéraux**. Cette carte, de la taille de la carte vitale, permettra de recenser et de rendre visible les différents intervenants autour du patient à domicile (PS et structures d'aide). Ce projet sera autofinancé à 100%.

4/3 Lancement de la 1^{ère} étude régionale sur l'exercice infirmier

Lancement courant 2015 d'une **étude régionale sur l'exercice infirmiers** en partenariat avec l'ORS (Observatoire Régional de Santé).

Pour la première fois en Corse, les infirmiers libéraux pourront s'exprimer sur la réalité de l'exercice libéral. Les élus URPS souhaitent obtenir, grâce aux nombreuses réponses que vous apporterez au questionnaire, un état des lieux de nos conditions d'exercices et nos compétences. La synthèse de ce travail, permettra une meilleure lisibilité de la profession auprès des organismes de tutelle, et servira de base de réflexion pour déterminer les futurs axes de travail de l'URPS, en matière d'organisation (régulation démographique), de formation, d'expérimentations...

Cette étude sera totalement autofinancée.

CONCLUSION :

La création de l'URPS est une aventure très intéressante mais aussi très chronophage.

Dans un premier temps nous avons la tête pleine de projets et nous souhaitons que tout aille vite pour prouver notre efficacité !!

Il a fallu se confronter à la réalité : multitudes de réunions à l'ARS, lenteur administrative, peu d'acteurs prêts à donner de leur temps pour réellement travailler sur les dossiers.

Malgré tous ces freins, l'URPS infirmiers de Corse avance d'un pas lent mais régulier sur l'ensemble de ses dossiers :

- Affiche Métier infirmière
- Prévention cancer
- Conférence /débat
- Lettres d'Information
- Reconnaissance de la profession par l'ARS et les autres URPS
- Rencontre en interprofessionnels
- Convention Laboratoire-IDEL
- Coordination ville/hôpital
- Maisons de santé
- Education à la santé des jeunes
- Questionnaire professionnel...

Paris ne s'est pas fait en un jour et l'URPS Infirmiers non plus !! Le rythme de travail efficace est en marche en espérant pouvoir finaliser après les élections de fin d'année 2015...